



COMMUNIQUE DE PRESSE

CREDIT D'IMPOT A LA PRODUCTION PHONOGRAPHIQUE : LES PRODUCTEURS INDEPENDANTS ATTENDENT CONFIRMATION DES ASSURANCES DONNEES PAR AURELIE FILIPPETTI SUR LA PERENNITE DE CE DISPOSITIF

Lors d'un entretien qui s'est déroulé le 26 octobre dernier avec la Ministre de la Culture, celle-ci a confirmé aux représentants de l'UPFI qu'elle avait obtenu le feu vert du Gouvernement sur la prolongation de ce crédit d'impôt. Or, cette disposition ne figure pas dans le texte du PLF 2013. C'est pourquoi, l'UPFI reste dans l'attente d'une confirmation des assurances apportées par Aurélie Filippetti, tant en ce qui concerne la prolongation de ce mécanisme pour la période 2013-2015 que son intensification (relèvement du taux et du plafond).

L'inscription de ce mécanisme d'aide, qui est fondamental pour l'économie des PME de la musique enregistrée, dans le PLF 2013, est d'autant plus attendue que la Ministre avait défendu la nécessité d'aider les labels indépendants dont la situation est fragilisée par la crise économique générale.